

L'essentiel du droit du travail pour les managers opérationnels

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et réflexes essentiels en droit du travail ;
- Acquérir les bases de la gestion du personnel ;
- Acquérir les bases du pouvoir disciplinaire de l'employeur et savoir comment réagir face aux comportements fautifs des collaborateurs ;
- Avoir la capacité de répondre aux questions des collaborateurs.

Pour qui ?

- Dirigeant, manager opérationnel. Toute personne occupant un poste d'encadrement d'équipe et doit faire face à l'application du droit du travail.

Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation.

Présentiel ou distanciel

(Nous consulter pour les dates)



Tarif individuel : 1 450 €

Forfait intra : Sur devis
(Non assujetti à la TVA)



2 jours (14 heures)



Maximum 8 participants.

France entière




Dans vos locaux ou location de salle
(tarif préférentiel)



Délai d'accès : 4 semaines

- **Adaptation du programme sur mesure**

- **Pédagogie interactive :** quiz, partages d'expérience, cas pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises. 

Programme de formation

1. Appréhender le droit du travail

- Identifier et connaître les sources du droit du travail
- Sécuriser l'embauche : Visite d'information et de prévention, les différentes formes de contrat, les notions de cumul CDD, les règles de durée, suspension et report de période d'essai, les clauses spécifiques (mobilité, non concurrence, etc.), recourir à l'intérim, à la sous-traitance

2. Manager en intégrant le droit du travail

- La gestion du contrat de travail au quotidien : la durée du travail : temps de travail effectif, temps de (des)habillage et de douche, temps de trajets, les heures d'équivalences, les astreintes, le travail de nuit, heures supplémentaires, etc.
- Congés, absences, contre visite-médicale, télétravail : appréhender le cadre juridique et managérial
- Traiter les cas de suspension de contrat : maladie, accident de travail, inaptitude, etc.

3. Gérer les évolutions de la relation de travail et les ruptures de contrat

- Distinguer modifications du contrat de travail et simple changement des conditions de travail
- Maîtriser les différentes ruptures du contrat de travail

4. Maîtrise les procédures des différentes ruptures du contrat de travail

- Clarifier le champ d'application du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute
- Sanctionner un collaborateur

Modalités pédagogiques

Alternance entre exposés théoriques et pratiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes (utilisation de l'application Kahoot pour les quiz).
- Utilisation de méthodes démonstratives à l'aide de cas pratiques et corrigés afin de transmettre le savoir faire.
- Partages d'expérience : Les stagiaires viendront avec des cas concrets ou des situations bloquantes auxquelles ils ont été confrontés.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de pré-formation et test de positionnement ;
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des questions, exercices, cas pratiques à réaliser ;
- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid ;
- Suivi de l'acquisition et de la mise en œuvre des compétences à distance 2 mois après la fin de la formation.

Taux de satisfaction

Pas d'indicateur de disponible à ce jour.

Accessibilité

Accompagnement individualisé possible par notre référente handicap. Nous vous remercions de nous indiquer un handicap éventuel en amont de la formation.

Profil de nos intervenants

Tous nos formateurs sont experts dans leur domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié.

Cindy LO RÉ

Consultante et formatrice RH certifiée par la CCI « exercer la mission de formateur en entreprise ».

Consultante pratique du bilan de compétences certifiée CP FFP (Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle).

Coach professionnelle certifiée par l'Institut de Coaching International accréditée par l'ICF (International Coach Federation).

« Forte de 15 ans d'expérience en droit du travail, j'accompagne depuis toutes ces années des managers dans leurs problématiques de gestion du personnel au quotidien. Si j'ai à cœur de les sensibiliser quant à l'importance de la bienveillance qu'ils doivent transmettre auprès de leurs équipes, je suis convaincue qu'ils doivent acquérir au préalable les bases fondamentales du droit du travail.

Le travail ne peut être une loi sans être un droit ».